



Taussac

CARLADEZ - AVEYRON



Bulletin Communal

Editorial

Nous voilà à la fin de l'été. Un été qui s'est déroulé sous un soleil radieux que les vacanciers ont pu apprécier, mais une fin d'été sans pluie, très préoccupante pour nos agriculteurs. Le Carladez est particulièrement touché par la sécheresse, ce qui entraîne les restrictions d'eau et qui amène les éleveurs à puiser sur leurs stocks de fourrages, ce qui ne sera pas sans conséquence à la sortie de l'hiver.

Mais, pour notre jeunesse, ces derniers mois auront été marqués par les examens de fin d'année puis par la reprise des cours début septembre. Que nos jeunes étudiants soient félicités pour leur réussite mais qu'ils soient aussi encouragés dans la poursuite de leurs études qui conditionneront leur avenir professionnel.

Les vacances d'été sont synonymes de rencontres sur le plan familial mais aussi échanges avec les vacanciers qui nous rendent visite. Ils ont, une nouvelle fois, été nombreux sur le Sentier de l'Imaginaire et la Maison du Bois, dans nos villages et sur nos différents chemins de randonnée, ainsi que sur le GR 465 (Chemin de Cluny) qui, depuis quelques mois, connaît une fréquentation en progression.

Mais les mois d'été sont aussi la période d'activité intense pour nos associations, à travers les nombreuses manifestations et festivités organisées dans nos différents villages. Bravo et encouragements à tous les organisateurs et à tous les bénévoles pour leur action et leur engagement. Nous nous réjouissons de la création de la nouvelle association « La Forêt Magique » qui s'est donnée pour objet, l'animation du Sentier de l'Imaginaire et de la Maison du Bois.

Nous voilà, à présent, engagés dans une « nouvelle année d'activités ». Que celle-ci soit porteuse pour toutes nos générations, de notre jeunesse aux retraités en passant par les actifs dont le rôle et l'action sont déterminantes au niveau de l'économie de notre commune et du Carladez.

Le Maire,
René PAGES

Questions Municipales

* BUDGETS 2018 *

Préparés par la Commission des Finances, ils ont été votés par le Conseil Municipal le 15 Avril dernier.

Budget Principal

Au niveau de la Section de Fonctionnement, recettes et dépenses s'équilibrent à 602 467.20 €.

Parmi les différentes dotations de l'Etat, la dotation forfaitaire s'élève à 90 311 € contre 92 232 € en 2017, soit une baisse de 1 921 €. La dotation de Solidarité Rurale connaît elle aussi une diminution : 53 605 € contre 55 084 € en 2017.

Au niveau des contributions directes, compte-tenu de la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé de relever, après discussion, les taux d'imposition de 2 % qui s'établissent donc comme suit :

| | |
|--------------------------|-------|
| → Taxe d'habitation | 3.87 |
| → Taxe Foncière Bâti | 5.85 |
| → Taxe Foncière Non Bâti | 35.75 |

Compte-tenu de ces taux et des nouvelles bases d'imposition communiquées par les services fiscaux, le produit attendu s'élève à 75 298 €.

À cette somme s'ajoute la participation de la Communauté de Communes Aubrac-Carladez-Viadène de 146 208 € (inchangée par rapport à 2017) qui compense suite à la nouvelle fiscalité de l'intercommunalité, d'une part la baisse du taux communal de la taxe d'habitation, d'autre part la suppression, au niveau communal, de la Contribution Foncière des Entreprises.

Ainsi, le montant total de ces participations s'élève à 221 506 € soit 36.7 % des recettes totales.

Quant à la taxe sur les pylônes, elle est en progression et s'élève à 179 848€ (176 068 € en 2017, soit + 3 780 €), soit 29.85 % des recettes totales.

Parmi les charges de fonctionnement, les subventions attribuées aux différentes associations s'élèvent à 10 000 €. La participation au fonds national de péréquation s'élève à 21 391 €, celle au Fonds National de Garantie individuelle des Ressources (FNGIR) à 22 244 € soit un total de 43 635 € (7.24 % des dépenses totales).

La disponibilité pour la Section d'Investissement est de 120 075 € soit 19.93 % des dépenses totales.

Au niveau de celle-ci, les affectations les plus importantes qui viennent s'ajouter aux restes à réaliser de l'année précédente sont : le capital des emprunts, le renouvellement du tracto-pelle, la voirie, l'enfouissement des réseaux secs à La Côte Blanche, des travaux sur le GR 465, ...

Le financement de ces opérations est assuré par le prélèvement sur la Section de Fonctionnement, le Fonds de Compensation de la TVA et des subventions diverses.

Budget Assainissement

Les recettes sont constituées principalement par la redevance assainissement collectif : 30 000 €.

Recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 39 770 €.

Au niveau de la Section d'Investissement, la part disponible pour les travaux s'élève à 213 075.58 €.

Budget Lotissement du Puech de Lestrade

Recettes et dépenses s'équilibrent : pour la Section de Fonctionnement à 20 920.71 € et pour la Section d'Investissement à 11 180.55 €.

Budget CCAS

La disponibilité est de 1 323.02 €.

Après échanges et discussions, les budgets ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Préalablement à ce vote, les membres du Conseil Municipal avaient approuvé, en cours d'examen du budget principal, les nouveaux taux d'imposition et les subventions attribuées aux différentes associations.

Programme de travaux d'investissement

Dans le cadre du budget 2018 ont été programmés :

- Le renouvellement du tracto-pelle,
- En voirie, l'élargissement du virage à la sortie du pont de Manhaval,
- À La Pesturie, l'élargissement du chemin rural de Combellou,
- À Mayrinhac, l'élargissement du portail du cimetière et la réfection du porche de l'église,
- À Taussac, la réfection des peintures, des menuiseries extérieures de la Salle des Fêtes (partie ancienne) et de la Maison du Bois,
- À La Côte Blanche, la mise en souterrain des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public),
- À Lez, des travaux au niveau de la toiture de la Chapelle en partenariat avec l'association de sauvegarde,
- À Manhaval, la création d'un espace d'accueil (espace rencontre, toilettes publiques, point d'eau potable, ...) dans le cadre du GR 465 (Chemin de Cluny),
- À Cancelade, des travaux d'assainissement (création d'un réseau séparatif et d'une station de traitement),
- À Lugat, la restauration du four,
- À Taussac, l'aménagement d'un espace jeux pour enfants à La Prade,
- Au niveau du Sentier de l'Imaginaire, la réalisation de panneaux d'information.

Informations diverses

* Visites récentes sur la commune *

- Le 20 Juin dernier, Mme LEGRAND, Secrétaire Générale de la Préfecture s'est rendue sur notre commune. Après avoir pris connaissance, sur le terrain, des projets ayant fait l'objet de demandes de subvention au titre des Dotations d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) (Espace d'accueil à Manhaval, Four de Lugat), elle a visité le bourg de Taussac suite à quoi une réunion s'est tenue à la salle du Presbytère. Diverses questions ont été examinées, notamment le montant des aides DETR notifiées récemment.
- Le 16 Juillet dernier, suite à notre candidature, le jury du Concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de vie s'est déplacé à Taussac sous la conduite de Mme Simone ANGLADE, Conseillère Départementale. Comme en 2017, cette rencontre a permis d'échanger sur notre démarche qui s'appuie sur le Sentier de l'Imaginaire et la Maison du Bois et de faire état des derniers aménagements et réalisations.

* Situation du personnel *

Agents Techniques

- MAYNIER Gilles : CDI—Compte-tenu de son activité d'agriculteur, son temps de travail, depuis le 1er Janvier 2018, est de 30H/semaine.
- VALLAT Anthony : CDD depuis le 1er Décembre 2017, son temps de travail est de 24H/semaine et donc compatible avec son activité professionnelle.
- CHAUDELET Steve : CDD—Recruté le 1er Mars 2018, en remplacement de Claude BLANQUET, parti à la retraite. Il effectue 35H/semaine.

Agents Administratifs

- TEZENAS du MONTCEL Lucile : CDD—Emploi à plein temps (35H/semaine) compatible avec son activité de création.
- PERRET Joëlle : CDI—Temps de travail partiel annualisé (33H30/semaine).
- GROSFILLEY Allison : CDD—Temps de travail partiel annualisé (26H/semaine).
- CAVALLIE Marie-Laurence : CDD—Temps de travail partiel annualisé (4H30/semaine).

* Parc Naturel Régional de l'Aubrac *

Le Parc Naturel Régional de l'Aubrac est à présent officiel. Comme toutes les communes du Carladez, notre commune est considérée comme partenaire. A ce titre, elle est adhérente et représentée au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion par un délégué titulaire (Daniel FONTANGE, 1er adjoint) et un délégué suppléant (Raymond CAYZAD, 2ème adjoint).

* Questions Scolaires *

Rentrée de Septembre 2018

Après 3 départs en 6ème et l'arrivée de nouveaux élèves, l'effectif à la rentrée était de 21 élèves, chiffre en progression par rapport à la rentrée de Septembre 2017 (15 élèves).

Rappelons, cependant, que notre commune compte actuellement 35 élèves scolarisés en primaire !

La direction de l'école est assurée par Julie DORLET. Celle-ci intervient dans le cadre d'un mi-temps, l'autre mi-temps étant assuré par une nouvelle enseignante (Mlle Lisa RICARD).

Pas de changement au niveau des agents communaux :

- Joëlle PERRET, ATSEM,
- Allison GROSFILLEY, en charge de la cantine et de la garderie du soir,
- Marie-Laurence CAVALLIE, en charge du ménage.

Nouvelles dispositions

Le Conseil Municipal, considérant que notre école constitue une priorité, a pris diverses dispositions au cours de ces derniers mois :

- La gratuité de la cantine et des garderies du matin et du soir (à partir du 1er Janvier 2018),
- Au niveau équipement, l'acquisition de tablettes pour la classe des grands.

* Nouvelles dispositions pour les obsèques *

Suite à l'installation, comme artisan, de Jean-Philippe SOULAGE et le projet, par celui-ci, de création d'une chambre funéraire à Cancelade, la commune n'assure plus, depuis le 1er Octobre, les interventions au niveau des obsèques à savoir l'ouverture des caveaux et des fosses et la mise à disposition des agents communaux lors des obsèques.

En conséquence, il appartient aux familles, lors d'un décès, de s'adresser directement à Jean-Philippe SOULAGE.

Vie de la Commune

NAISSANCES

Alexis, fils de Mathilde MASBOU & Christophe DELPUECH, petit-fils de Jean-Pierre & Hélène DELPUECH, arrière-petit-fils de Juliette DELPUECH de Cros

Gabin, fils de Sophie ROUCHES & Alexis JORDAN, petit-fils de Nathalie ROUCHES de Taussac

Hugo, fils d'Amélie FRESQUET & Sylvain JOUBERT, petit-fils de Claudine & André FRESQUET de Trionac

Marius, fils de Bénédicte CHASSANG & Emeric LOGE, arrière-petit-fils de Jean CHASSANG de Cazornhes

Nolan, fils de Aurélie & de Mathieu SEBASTIEN de Parri, petit-fils de Françoise & Michel SEBASTIEN, arrière-petit-fils de Colette SEBASTIEN de Campchès

Théophile, arrière-petit-fils de Ginette POULHES de Taussac

Victor, fils de Sabrina GILET & Hugo RECEVEUR, petit-fils de Christiane & Francis GILET de Cancelade

Toutes nos félicitations à ces familles

DÉCÈS

* Ont été inhumés sur la commune :

BRUYERE Simone de Mayrinhac

CASTELLOTTI Lucien de Campchès

CLERMONT Louise de Maisonneuve

CONDAMINE Roger de Taussac

DAUDE Marguerite de Mur-de-Barrez

GAILLAC Georges de Taussac

GRANIER Daniel de Perpignan

HEC Jérôme (*beau-fils de Christine & Christian AMBLARD de Peyrat*)

RODIER Marie de Mur-de-Barrez

ROUQUET François de Germilhac

THIBAUT Huguette de Servières

* Ont été inhumés hors de la commune :

ANDRIEU Renée (*maman de Raymond Andrieu du Tillou*)

BONNEJEAN Claire (*maman de Mme Sandoz du Bout de la Côte*) de Salesse

BRUEL Germaine (*née Bêlard de Passevanneau*)

BRUEL Victor (*frère de Marie Solinhac du Bout de la Côte*)

CHAUZY Simone (*née Alric de Salesse*)

PRADAL Hélène (*née PLAS de Taussac*)

PONCET Bernard (*beau-fils d'Odette AUMENT, frère de Marie-José IGNACE de Cancelade*)

ROUQUETTE René (*propriétaire à Cancelade*)

Sincères condoléances à ces familles

MARIAGE

Aurélie **PAGES** & Laurent **LOUSSERT**
Le 30 Juin 2018

PACS

Céline **ARFEUILLE** & Clément **LADRAS**
Le 10 Août 2018

NOUVEAUX RÉSIDENTS

À Cancelade

Famille **GALTIER** Philippe

M. & Mme **COUDERC** Bruno

M. & Mme **MORAND**

Avenue du Cardinal Verdier

Mme **BORY** Mylène

NOUVEAUX ARTISANS

SOULAGE Jean-Philippe

Maçonnerie-Travaux & entretien funéraires

NOUVEAUX BÂTIMENTS & PROJETS

MALET J-Michel, Bâtiment de stockage à Cancelade (Zone des Lattes)

SAS CEGITEL (M. & Mme CEZAC), Salle polyvalente au Château de Taussac

SOULAGE J-Philippe, construction d'une chambre funéraire à Cancelade

DELBES Michel, construction d'un bâtiment de stockage à Campchès

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Famille **CHASSANG** Hervé à Taussac

RAISONNET Françoise & J-Yves à Peyrat

LAMOUREUX Cédric & **LALANDE** Estelle à Masclat

M. & Mme **PLANCHARD** à Manhaval

RÉUSSITES SCOLAIRESBrevet des Collèges

- **AUSTRUY** Pauline (Mention TB)
- **COMBY** Emilie (Mention TB)
- **GAILLAGUET** Pierre-Antoine (Mention B)

- **PAGES** Léo (Mention AB)- **LAROUSSE** MathisBEP/CAP

- **VALLAT** Florian (BEP Gestion Administration)
- **CHARTON-TARRISSE** Geoffrey (CAP Electricien)

Compte-rendu des Associations

LA FORÊT MAGIQUE

Le groupe de bénévoles qui œuvrait autour du Sentier de l'Imaginaire et de la Maison du Bois s'est constitué en association depuis le 20 Avril dernier. Elle s'intitule « La Forêt Magique ».

Le bureau est constitué comme suit :

- Co-Présidentes : Nadine VIGNOLO & Denise NOEL
- Vice-Président : Raymond CAYZAC
- Secrétaires : Chantal DALAT & Christiane FOURNIER
- Trésoriers : Lucette PAGES & Marie LAMBEL

Membres du bureau : Solange VENZAT, Sylvie BEUGIN,

Daniel FONTANGE, Josette FRIOCOURT, Claude BERTHOU.

Au cours de l'été diverses animations ont eu lieu :

- la Maison du Bois a été ouverte du 23 Juillet au 24 Août. Durant les mois de Juillet et Août, 500 personnes ont visité le site.
- des animations pour les enfants ont été organisées sur 4 jeudis au cours de l'été avec animations autour du noyer. La Fête des Sentiers a eu lieu le 9 Août où il était proposé des jeux de connaissance et un parcours sportif. La journée se terminait par un spectacle à la salle des fêtes, « La souplesse de la baleine ».

Depuis le mois d'Avril, on a enregistré 790 visiteurs à la Maison du Bois.

COMITÉ DES FÊTESAssemblée Générale

Elle s'est tenue le Samedi 10 Mars en présence de M. le Maire et d'une trentaine de personnes. Après avoir présenté les comptes-rendus des activités et le bilan financier 2017 (situation saine), il a été procédé au renouvellement du 1/3 sortant du Conseil d'Administration sans changement particulier. Quelques nouvelles personnes ont rejoint le groupe.

Quelques modifications à noter au niveau du bureau :

- Président d'honneur : René PAGES, Maire
- Co-présidents : Alain FRIOCOURT, Michel PAGES, Dominique ROUET
- Secrétaires : Marine DEBLADIS, J-Michel CUEILLE
- Trésoriers : Nadine BOISSIERE, Valérie HERMAL
- Trésorière adjointe : Nadège VENZAT

Après avoir reçu les encouragements de la part de la municipalité, le Comité des Fêtes a souligné l'importance d'avoir à ses côtés le soutien de la commune et les compétences du service technique tout au long de l'année.

Nous remercions toutes les personnes qui participent toute l'année à la bonne organisation et au succès des manifestations.

Un verre de l'amitié a clôturé l'assemblée.

Belote du 15 Avril 2018

Ce sont 32 équipes qui se sont affrontées autour du tapis vert. 23 d'entre elles ont été récompensées. Les 4 premières sont : Céline/Solange, 4354 pts, Fichau/Pouget, 4023 pts, Hermal/Noblin, 3938 pts et Fournier/Veyre, 3926 pts. En parallèle à ce concours, le club de marche organisait une boucle autour de Taussac, suivi d'une soupe au fromage avec une cinquantaine de personnes.

6-7-8 Juillet 2018

Vendredi 6 : concours de belote avec 39 équipes, 20 récompensées.

Résultats : Chassang/Bélar, 4346 pts, J-Pierre/Joëlle, 4317 pts, Lavernhes/Albouy, 4173 pts, Gil/Barrié, 4076, pts.

Samedi 7 : Concours de pétanque avec une trentaine d'équipes, suivi d'un concert du groupe « Un singe en hiver ».

Dimanche 8 : Petit-déjeuner et vide-greniers avec un public nombreux. Quelques 40 exposants avec des stands variés ont permis aux visiteurs de chercher, trouver et repartir avec la perle rare.

Soirée MIAMI

Jeudi 9 Août, une soirée MIAMI chapeauté par Virginie Lescure et

animé par DJ Sylvain R a été l'occasion d'une rencontre avec les parisiens. Quelques personnes volontaires ont assuré la buvette jusque tard dans la nuit. Un clin d'œil et un merci particulier à nos amis de Paris.

Fête Patronale

Les festivités 2018 ont débuté le Vendredi 31 Août par le concours de belote avec 76 équipes. Un record à Taussac ! Le 1er prix a été remporté par l'équipe Chassang/Bélar avec 4952 pts, en 2ème, Garric/Garel avec 4410 pts et J-Louis/Michel avec 4134 pts.

Samedi 1er Septembre : pétanque dans les rues du village avec 63 équipes qui se sont disputées jusque tard dans la soirée. Cette année, une formule restauration rapide (saucisse-merguez/frites) était mise en place dans La Prade pour profiter de la prestation d'une partie du groupe Heptagone.

Dimanche 2 Septembre : les adeptes du petit-déjeuner aux tripous étaient nombreux à venir se régaler les papilles, suivi de la messe solennelle et de la cérémonie aux monuments aux morts avec le dépôt de gerbe.

Les tartes à la tome, ainsi que les billets de tombola étaient proposés au public. Le repas de midi, préparé par la Ferme de Mathilde, a été très apprécié. Mis à part les tagliatelles, tout était issu de l'exploitation.

Devant un public nombreux, le groupe Heptagone a pu démarrer sa 1ère partie avec Génération Rock puis enchaîner, après un entracte, avec un concert. Un spectacle très apprécié par le public, certes moins nombreux que d'habitude.

Le casse-bouteilles, les structures gonflables, la fête foraine, crêpes, glaces et buvette permettaient de se divertir.

Le repas du dimanche soir (saucisse-truffade) préparé par la SARL Bélar-Raulhac a connu une bonne fréquentation devant la 2ème partie du concert de la formation du chef d'orchestre Gilles Sautié.

Enfin, le tirage de la tombola faisait des heureux comme Odette Lamouroux, gagnante du panier garni de produits locaux d'une valeur de 350€. Félicitations ! Tous les gagnants ont été informés.

Pour clôturer la fête 2018, la municipalité a offert un brillant feu d'artifice.

Un merci particulier aux bénévoles, propriétaires des parkings, artisans, commerçants pour leur générosité.

Dates à venir

Samedi 3 Novembre : concours de belote

Samedi 10 Novembre : quine

CROIX-ROUGE

La délégation locale du Nord-Aveyron est toujours aussi active pour venir en aide aux plus démunis, mais aussi pour rompre l'isolement social.

- Quête Nationale : du 9 au 17 Juin
- Partenariat avec l'EHPAD de Mur-de-Barrez qui permet d'accueillir les personnes âgées du secteur pour participer aux animations avec les résidents et une fois par mois, la Croix-Rouge permet aux résidents et personnes isolées d'assister à une séance de cinéma à la salle des fêtes de Mur-de-Barrez.
- La Vesti' Boutique, ouverte depuis Février 2018, vous accueille tous les jeudis et samedis matins. Les vêtements peuvent être déposés au local (17 rue de la Parro).
- Il a été donné l'information qu'un fond de développement existait pour aider à l'achat de jeux géants, de livres à gros caractères ou des abonnements à des revues pour les personnes âgées.
- Le Jeudi 19 Juillet et 9 Août, sur le marché, il a été effectué une vente de crêpes, de gâteaux, de confiture, ...

Que les donateurs, les participants aux différentes activités soient remerciés pour leur investissement au sein de la Croix-Rouge.

APE

Cette année encore diverses animations ont été organisées par l'association des parents d'élèves de l'école de Taussac :

Quine : le Samedi 3 Février 2018. Le 1er lot, le vélo électrique, a été remporté par Maria AUDDIN.

Carnaval intercommunal : il a eu lieu le 17 Février à la l'école de Taussac. Le thème était : les instruments de musique. Chacune des écoles du canton a participé en construisant leurs instruments en carton. Une centaine d'enfants était présent pour déambuler dans le village avec le groupe de percussion de Freddy Auriel. La journée s'est terminée par une ronde autour du feu, suivi d'un goûter à la salle des fêtes.

Semaine du Cirque : du 25 au 29 Juin, le Cirque Pacotille est intervenu à l'école pour faire découvrir aux enfants leur vie d'artiste. Le vendredi soir, ils ont présenté leur spectacle ouvert au public, qui a été un franc succès.

Samedi 15 Septembre : à Laussac, avait lieu le Challenge Régionale des Carnassiers, les écoles du Carladez et de l'Argence étaient invitées à découvrir la pêche. Tous les enfants sont repartis avec leur canne à pêche, il y avait également un concours où chaque école devait présenter une œuvre sur le thème des carnassiers du lac. C'est avec une grande joie que l'école de Taussac a remporté ce défi et gagné le 1er prix : un aquarium !

LES MARCHEURS DU CARLADEZ

Toujours aussi actifs, les Marcheurs du Carladez non seulement parcourent régulièrement les chemins de randonnées du Carladez, mais savent aussi accueillir les randonneurs venus d'ailleurs. Ainsi, la semaine de l'Ascension, c'est plus de 80 randonneurs qui étaient au village Azuréva, dont 40 qui venaient du Jura et qui, le vendredi ont parcouru les chemins de Taussac et ont fini leur randonnée par la visite de l'espace bois. 30 venaient de Marseille et les autres de Toulouse. Selon leurs envies, ils ont parcouru les chemins du Carladez, de Thérondels à Valon, en passant par Brommat, Mur-de-Barrez et Taussac, sans oublier un petit groupe qui a parcouru le

sentier de Murois. N'oublions pas le weekend de la Pentecôte, où les Carladesiens sont partis 3 jours découvrir une autre région. Cette année, c'est dans le Gers où nous avons passé un superbe weekend avec une météo très favorable qui nous a permis de découvrir de superbes paysages un peu moins vallonnés que dans notre Carladez. C'est dans une superbe ambiance de convivialité, d'amitié et de franche camaraderie que s'est déroulée cette sortie. Le 30 Septembre, c'es à Entraygues qu'aura lieu la rencontre interclub du Nord-Aveyron.

Le calendrier des randonnées est consultable à l'Office de Tourisme.

CLUB DE GYM

C'est la rentrée pour les personnes intéressées par les cours de gym qui permettent à tous et toutes, jeunes et moins jeunes de se maintenir en forme. Ils ont commencé le Lundi 17 Septembre 2018 (de 10h30 à 11h30) à la salle des fêtes de Taussac, sous la houlette de Mélissa Cavalié. Tout le monde est le bienvenu. Si vous êtes intéressé, ne pas hésiter à venir nous rejoindre, les 2 premiers cours sont gratuits. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au 06.79.69.19.56.

NOTRE DAME DE LEZ

Comme tous les ans, le 8 Septembre 2018, un groupe de pèlerins, parmi lesquels les futurs confirmants, partait de l'église de Mur-de-Barrez pour regagner le Sanctuaire de Lez où ils ont rejoint la foule des fidèles venus du Cantal, de l'Aveyron, mais aussi de bien plus loin, pour assister à la messe célébrée par les pères Marek et Jean, présidée par le père Jubilé et animée par les collégiens et les chants de l'assistance. Après cette célébration, les pèlerins ont partagé un repas pris en pleine nature avant de participer au chapelet médité animé par le père Jean et qui clôturait cette journée sous un soleil radieux et moment fort du Carladez.

FNACA

Quine du 25 Février 2018 : cette année encore, cette rencontre a connu un réel succès, La palette des lots mis en jeu était conséquente et attirait la convoitise des joueurs qui n'attendaient que le coup d'envoi donné par le speaker Rolland, accompagné d'Huguette préposée au tournage de la boule magique. Le super quine a permis à Pierre Hernandez de remporter les bons d'achat d'une valeur de 400€. Le lot bricolage a été gagné par Christiane Dumon et la corbeille de produits du terroir par Marine Debladis. Grâce à la générosité des donateurs et aux nombreux joueurs, cette rencontre a été une réussite.

19 Mars 2018 : avait lieu à Lacroix-Barrez le 56ème anniversaire du cessez le feu en Algérie. Après la messe, célébrée par le père Marek, les anciens combattants se sont rendus au monuments aux morts en présence des autorités civiles, militaires, des enfants de l'école et de la population. Après le dépôts de gerbe, le maire, M. Boyer, nous a conduit à l'inauguration d'une rue du 19 Mars—Cessez le feu. La marseillaise a clôturé cette cérémonie.

Rassemblement National à Lourdes : ce pèlerinage du mois de Juin, a réuni une forte délégation barrézienne, estagnole, espalionnaise et une équipe d'éclaireurs d'Onet-le-Château. La cérémonie, présidée par Mgr Jean-Marie Le Vert, évêque auxiliaire de Bordeaux, rendait hommage aux 30 ans de ce pèlerinage, au centenaire de la fin de la guerre 1914-1918 et à ses combattants. Le dimanche était marqué par la messe nationale du pèlerinage des anciens combattants. Remerciements envers tous ceux qui ont œuvré à la réussite et la qualité de cette rencontre nationale.

Sortie du 6 Juillet en Corrèze : au programme, visite guidée des 4 hectares des Jardins sur la Xantrie et visite commentée des fermes du Moyen-Age à St Julien aux Bois. Un car complet était organisé à Mur-de-Barrez.

LA FERME DE MATHILDE

Comme depuis 3 ans au printemps, la ferme ouvre ses portes pour une soirée visite + repas + concert. Et cette année encore le succès était au rendez-vous ! Fort de cette réussite, une date en Août (le 9) a été proposé et le public a répondu présent. Pour 2019, c'est donc 2 dates qui vont être maintenues.

CLUB DES AINÉS RURAUX ET DE L'AMITIÉ MUR-DE-BARREZ/TAUSSAC

- Sortie du 11 Avril 2018 : 41 adhérents ont participé à la visite de AEROSPACIA et AIRBUS à TOULOUSE. C'est un musée qui nous permet de remonter dans le temps grâce aux nombreux avions exposés. Un guide nous explique l'évolution de l'aviation du début à nos jours. La visite d'AIRBUS est plus technique. Chaque participant trouve de l'intérêt à ces visites en fonction de ses goûts et connaissances.



- Voyage en Italie du 28 Mai au 2 Juin 2018 : Le 28 mai, 34 adhérents ont participé au voyage en Italie. Après une journée de voyage ils ont découvert les « Cinq Terre » qui sont cinq villages isolés près de la côte et offrent des paysages de toute beauté. Une promenade en bateau a permis de découvrir les villages vus de la mer. Ils ont visité : Florence - San Gimignano - Sienna - Pise - Lucques. Chacune de ces villes offre à voir des monuments d'une grande richesse grâce surtout au marbre de Carare qui recouvre les façades des églises. Installés dans un hôtel confortable; accueillis dans de bons restaurants, ils ont bénéficié d'un temps agréable avec un car confortable, un chauffeur et une accompagnatrice compétents et attentifs à chacun dans une ambiance très conviviale. Ils gardent de ce voyage un très bon souvenir.

VIVRE À MAYRINHAC

Les travaux d'aménagement et d'embellissement du village se poursuivent. Courant Juillet, l'entreprise Sirignano a procédé à la réfection du porche de l'église (pavage du sol en pierre de Bouzentès, rejointement des murs).

La fête du mois d'Août a été de nouveau un succès. Après le vide-greniers, le concours de pétanque, la journée a été clôturée par un très bon repas, toujours autant apprécié et une magnifique tombola.

L'association a participé aux Journées du Patrimoine, en Septembre, en accueillant les visiteurs et en organisant un repas cuit dans le four sur la place du village.

Bravo aux membres de l'association pour leur implication au niveau de ces différentes animations.

NOTRE-DAME DE MANHAVAL

L'association a organisé le 19 Juillet un concert avec Stéphanie Gentilhomme au violon et Marie-Hélène Lévêque au violoncelle. Deux artistes au Conservatoire d'Aurillac qui nous ont donné un beau « Voyage dans le temps ». Nous étions très nombreux au rendez-vous. Une mobilisation et une action dynamique des membres et notamment des nouveaux arrivés à Manhaval ont permis une réussite de cette soirée.

La messe annuelle a été donnée dans la Chapelle en petite chambrée le samedi 11 août en présence du Père Marek.

Nous tenons à votre disposition des bouteilles de cuvée Polère 2014 AOP Minervois avec une image de la Chapelle.

Notre-Dame de Manhaval



Grand vin du Languedoc Roussillon Médaille d'Or 2017

SMICTOM

Les rouleaux de sacs poubelles jaunes et noirs sont à venir récupérer en Mairie.

Ci-dessous les modalités de distribution.

PARTICULIERS : RESIDENCES PRINCIPALES

| Types de sacs | sacs noirs 30L | | sacs jaunes 50L | |
|---------------|------------------------------|---|------------------------------|---|
| | NOMBRE DE ROULEAUX POUR 1 AN | soit | NOMBRE DE ROULEAUX POUR 1 AN | soit |
| 1 | 3 | 75 sacs (env 1.5sac/sem) (1 sac/ 4,87/jrs) | 2 | 50 sacs (env 1.6sac/sem) (1 sac/ 7,3/jrs) |
| 2 | 4 | 100 sacs (env 2sacs/sem) (1 sac/ 3,6/jrs) | 3 | 75 sacs (env 1.5sac/sem) (1 sac/ 4,9/jrs) |
| 3 | 6 | 150 sacs (env 3sacs/sem) (1sac/2,43/jrs) | 4 | 100 sacs (env 2sacs/sem) (1sac/3,65/jrs) |
| 4 | 8 | 200 sacs (env 4sacs/sem) (1 sac/1,82/jrs) | 5 | 125 sacs (env 2,5sac/sem) (1 sac/2,92/jrs) |
| 5 | 10 | 250 sacs (env 5sacs/sem) (1 sac/1,46/jrs) | 6 | 150 sacs (env 3sac/sem) (1 sac/2,43/jrs) |
| 6 | 12 | 300 sacs (env 5sac/sem) (1 sac/1,21/jrs) | 7 | 175 sacs (env 3,5sac/sem) (1 sac/2,1/jrs) |

PARTICULIERS : RESIDENCES SECONDAIRES

| Types de sacs | sacs noirs 30L | | sacs jaunes 50L | |
|---------------|------------------------------|--|------------------------------|--|
| | NOMBRE DE ROULEAUX POUR 1 AN | | NOMBRE DE ROULEAUX POUR 1 AN | |
| indéterminé | 3 | | 2 | |

AUTRE RENCONTRE

Le 23 Juin, les habitants de Masclat avaient organisé le traditionnel feu de la St Jean précédé d'un repas en commun.

INFORMATION DE LA COMMUNE DE TAUSSAC

ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC CARLADEZ VIADÈNE

RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Suite aux conditions exceptionnelles de sécheresse et à la baisse très importante de la ressource, l'arrêté municipal pris début août est toujours applicable.

Aussi sont toujours interdits :

- l'arrosage des terrains de sport et des espaces verts publics ou privés
- l'arrosage des jardins d'agrément et autres massifs fleuris
- l'arrosage des potagers de 7h à 20h. L'arrosage des potagers ne doit se faire que de 20h à 7h du matin et à l'arrosoir uniquement.
- le lavage des véhicules en dehors des établissements spécifiques
- les prélèvements agricoles et l'irrigation de 12h à 18h

Chacun doit, à son niveau, économiser l'eau pour garantir l'alimentation de tous.

Merci pour votre civisme et votre vigilance.

Rappel des horaires d'ouvertures de la Mairie au public

(sous réserve de fermetures pour formations, congés, ...)

Lundi—Mercredi—Jeudi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h00
Mardi—Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 14h30